

qu'il est également important que les Canadiennes sachent quelle était leur condition et qu'elles puissent se documenter sur les remarquables progrès accomplis. A propos du cas dit «des personnes», il a donné le jour à la fois au propre et au figuré au cours du dernier demi-siècle à l'exercice par une femme d'un rôle important, celui de sénateur.

J'aimerais rendre hommage à ces femmes. Cependant, je préfère rendre hommage à un ensemble collectif plutôt qu'à chaque personne car je craindrais de ne pouvoir rendre justice à de multiples réalisations individuelles. J'ajouterais que l'on a établi des normes extrêmement élevées. Je suis très honorée de suivre la voie qu'elles ont tracée. J'espère m'acquitter aussi bien de mes fonctions qu'elles l'ont fait pendant toutes ces années.

Je ferai une exception à cet hommage collectif pour féliciter plus particulièrement comme d'autres l'ont fait aujourd'hui, l'ex-président, M<sup>me</sup> le sénateur Lapointe, de la façon dont elle s'est acquittée de ses fonctions. Le rôle de président est exigeant, et on doit l'en féliciter.

Honorables sénateurs, j'aimerais aborder brièvement un élément du discours du trône prononcé par son Excellence, l'intention d'encourager individuellement les Canadiens à s'intéresser à leur pays. J'appuie cette idée de tout cœur et je considère que c'est l'une des priorités de notre pays.

Je traiterai de la question en fonction de ce que je suis: une femme, une Albertaine, qui vit dans une localité rurale.

D'abord, en ce qui concerne cet aspect rural, je dois dire que je représente à certains égards les Canadiens qui n'habitent pas les centres urbains. J'habite à Warspite, en Alberta. La description la plus exacte du caractère rural de Warspite est peut-être celle que donnait le titre de l'article publié récemment dans le *Journal* d'Ottawa pour annoncer ma nomination. Ce titre disait: «Le sénateur Bielish... appelée des champs.» L'auteur de cet article ne savait pas à quel point il avait raison. Même si je ne suis pas aussi active dans ce domaine que je l'étais auparavant, mon mari, Joseph, est un agriculteur et j'appartiens à l'école qui croit qu'être associé en mariage veut aussi dire être associé dans l'entreprise familiale. A titre d'associée active dans une entreprise aussi vaste que celle-là, j'ai toujours eu un mode de vie satisfaisant et j'ai toujours su que je devais faire ma part pour assurer le bonheur et la prospérité de ma famille. Il est donc tout naturel que je considère que je dois aussi faire ma part pour mon pays. Je crois fermement qu'il faut encourager tous les Canadiens, sans exception, à être fiers de leur pays et à participer à la vie nationale.

Deuxièmement, comme je suis une femme, je m'intéresse activement à toute la gamme des questions qui concernent les femmes. Grâce à ma participation aux activités des Federated Women's Institutes of Canada, de l'Associated Country Women of the World et autres associations du même genre, je me rends compte de toutes les compétences et connaissances que les femmes ont à offrir, et ce dans toutes les sphères de la vie publique et privée. A mon avis, il incombe au Canada de donner l'exemple, comme il l'a fait dans tellement d'autres domaines, en encourageant les femmes à aller jusqu'au bout d'elles-mêmes et en veillant à ce qu'elles mettent à profit toutes les ressources qu'elles possèdent. Je suis certaine que les femmes du Canada réalisent actuellement des progrès énormes

pour ce qui est d'atteindre cet objectif et qu'elles obtiendront l'aide nécessaire pour y parvenir.

Troisièmement, je suis albertaine et, à ce titre, je me fais une idée particulière de l'évolution des relations fédérales-provinciales. Ces dernières années, ma province a dû surtout sa prospérité à son abondance de ressources naturelles. Je suis extrêmement satisfaite que l'Alberta ait pu grâce à une meilleure assise financière, assurer une plus grande sécurité à sa population. Néanmoins, l'Alberta a aussi grandement à cœur les intérêts du pays. Nous reconnaissons que la prospérité de la province doit contribuer d'une certaine façon à la prospérité du Canada. La prospérité grandissante de l'Alberta ne constitue pas un facteur négatif pour l'expérience canadienne; il faut plutôt y voir un grand atout pour le Canada. Aux yeux des Albertains, ce moment de notre histoire offre des possibilités sans précédent. C'est pour l'Alberta la possibilité de travailler de façon constructive avec les autres provinces dans l'intérêt de tous.

Nous qui siégeons au Sénat et à la Chambre des communes manquerions à nos devoirs si nous ne reconnaissons pas ce potentiel considérable et si nous n'agissions de notre mieux, de façon à obtenir de bons résultats.

Honorables sénateurs, je crois que chacun de nous doit mettre ses caractéristiques, son expérience au service des objectifs que nous poursuivons. Néanmoins, nous devons nous élever au-dessus des considérations purement personnelles et prendre part à la grande expérience canadienne. Nous devons créer un climat dans lequel chaque Canadien sentira le besoin de faire sa part et en aura la possibilité. Croyez-moi, je ne me fais aucune illusion quant à la difficulté de cette tâche et pourtant, je suis certain que l'idée d'assurer l'avenir du Canada suffira à nous convaincre tous.

[Français]

**Le sénateur Charbonneau:** Honorables sénateurs, je suis d'autant plus reconnaissant de prendre la parole pour appuyer la motion visant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, puisqu'il s'agit de ma première occasion d'adresser la parole à cette illustre Chambre, la plus haute et la plus vénérable du pays.

Le rôle du Sénat dans la vie politique de notre pays sera appelé à s'accroître lors de la présente session, en raison des responsabilités supplémentaires que certains d'entre nous ont accepté de remplir en se joignant au conseil des ministres. Je profite de l'occasion pour les en féliciter et leur témoigner notre reconnaissance pour avoir courageusement accepté de servir le peuple canadien, alors que cela leur causait de grands sacrifices personnels. On aura sans doute également compris qu'il s'agit d'un témoignage important adressé à cette Chambre.

Je crois que nous sommes en présence d'une marque tangible de confiance, alors que, récemment encore, on proposait, dans certains milieux, la disparition de la Chambre haute. Avec ce rapprochement nouveau des deux Chambres, il n'en tient qu'à nous de continuer d'en faire la démonstration de l'apport positif que nous sommes en mesure de contribuer à la vie politique canadienne. Cet apport sera d'autant plus important qu'il sera présidé par le sénateur Allister Grosart, un ami de 25 ans, qui a su, depuis plus de 16 ans, rehausser les débats